

## BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2026

### NOTE BRÈVE ET SYNTHETIQUE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget d'une commune comporte 2 sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chaque section doit être en équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le budget primitif (BP) pour l'exercice 2026 retrace les prévisions de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est soumis au Conseil municipal lors de sa séance du 16 avril 2026.

Il peut se résumer comme suit :

	2025	2026
Section d'investissement	15 395 097,19	20 370 870,82
Section de fonctionnement	54 180 450,00	54 183 800,00
Total	69 575 547,19	74 554 670,82

Le budget 2026, en restant attentif au respect des grands équilibres financiers, poursuit les objectifs principaux suivants :

- Renforcer la cohésion sociale, la solidarité et la sécurité pour une ville apaisée en mobilisant des moyens d'action pour assurer la sécurité des fresnois, soutenant les publics fragiles, améliorant les dispositifs de la politique de santé ;
- Déployer des démarches favorables à la transition écologique pour une ville plus verte et résiliente, à la culture en favorisant une offre diversifiée qui réponde à tous et à l'attractivité en soutenant les actions visant à redynamiser la ville.

Pour 2026, les dépenses d'équipement sont constituées à 75% de crédits inscrits pour le paiement des dépenses relatives à l'opération de réhabilitation du groupe scolaire Pasteur Roux Blancs Bouleaux. Les travaux courants sur les bâtiments, visant, notamment à l'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles et divers équipements de la ville, ainsi que le renouvellement du matériel et des équipements représentent 15% de l'enveloppe. Enfin, la Ville poursuivra ses actions en vue de l'amélioration de l'empreinte écologique et de l'adaptation de ses bâtiments au changement climatique. Ces actions porteront également sur les espaces publics avec la végétalisation et les plantations d'arbres.

## A – Section d'investissement

Chapitres	Dépenses		Recettes	
	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Restes à réaliser
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 608 000,00		6 003 000,00	
20 – Immobilisations incorporelles	75 700,00	1 792,56		
21 – Immobilisations corporelles	2 880 920,00	1 197 452,78		
23 – Immobilisations en cours	9 000 000,00	2 464 012,18		
021, 040 et 041 – Opérations d'ordre	1 936 700,00		7 321 520,00	
10 – Dotations, fonds divers			4 562 635,71	1 956 915,11
13 – Subventions d'investissement			526 800,00	
Sous-total		20 164 577,52		20 370 870,82
001 – Solde d'exécution reporté		206 293,30		
Total		20 370 870,82		20 370 870,82

Le financement des investissements est composé de :

- L'autofinancement et les amortissements ;
- L'affectation complémentaire ;
- Le recours à l'emprunt ;
- Le fonds de compensation pour la TVA et la taxe d'aménagement ;
- Les subventions versées par les partenaires.

La politique d'investissement permet de répondre aux objectifs de développement des équipements de proximité tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

Au titre des opérations nouvelles, les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

- dépenses d'équipement . . . . .	11 956 620,00 €
- remboursement de la dette en capital . . . . .	2 608 000,00 €
- divers . . . . .	1 936 700,00 €

	BP 2026
<b>Renouvellement des équipements et travaux d'entretien courant</b>	<b>1 883 220</b>
Fonction 0 - Services généraux	650 100
Fonction 1 – Sécurité	23 200
Fonction 2 - Enseignement	432 420
Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	559 140
Fonction 4 - Santé et action sociale	47 360
Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	13 500
Fonction 8 -Transports	157 500
<b>Rénovation du patrimoine</b>	<b>110 000</b>
Rénovation des sanitaires grands	110 000
<b>Transition écologique</b>	<b>719 400</b>
Frères Lumière - végétalisation des places Vigipirate	50 000

Monnet - remplacement des menuiseries de façade	550 000
Bibliothèque - étude pour raccordement panneaux photovoltaïques	3 000
Végétalisation et plantations d'arbres	60 000
Rideaux thermiques pour les écoles	56 400
<b>Adaptation des bâtiments PMR</b>	<b>140 000</b>
Mise aux normes accessibilité – Accueils de loisirs (Thellier)	45 000
Mise aux normes accessibilité - Crèches (Sablonnière)	4 000
Mise aux normes accessibilité - Foyer	16 000
Mise aux normes accessibilité - Stades (dont installation de WC PMR Roussel)	75 000
<b>Nouveaux équipements publics</b>	<b>9 050 000</b>
Réhabilitation du groupe scolaire Pasteur Roux Blancs Bouleaux	9 000 000
Reconstruction centre socioculturel de l'AVARA	50 000
<b>Aménagements urbains</b>	<b>54 000</b>
Réaménagement mail Stéphane Hessel	54 000
<b>Total Equipement</b>	<b>11 956 620</b>

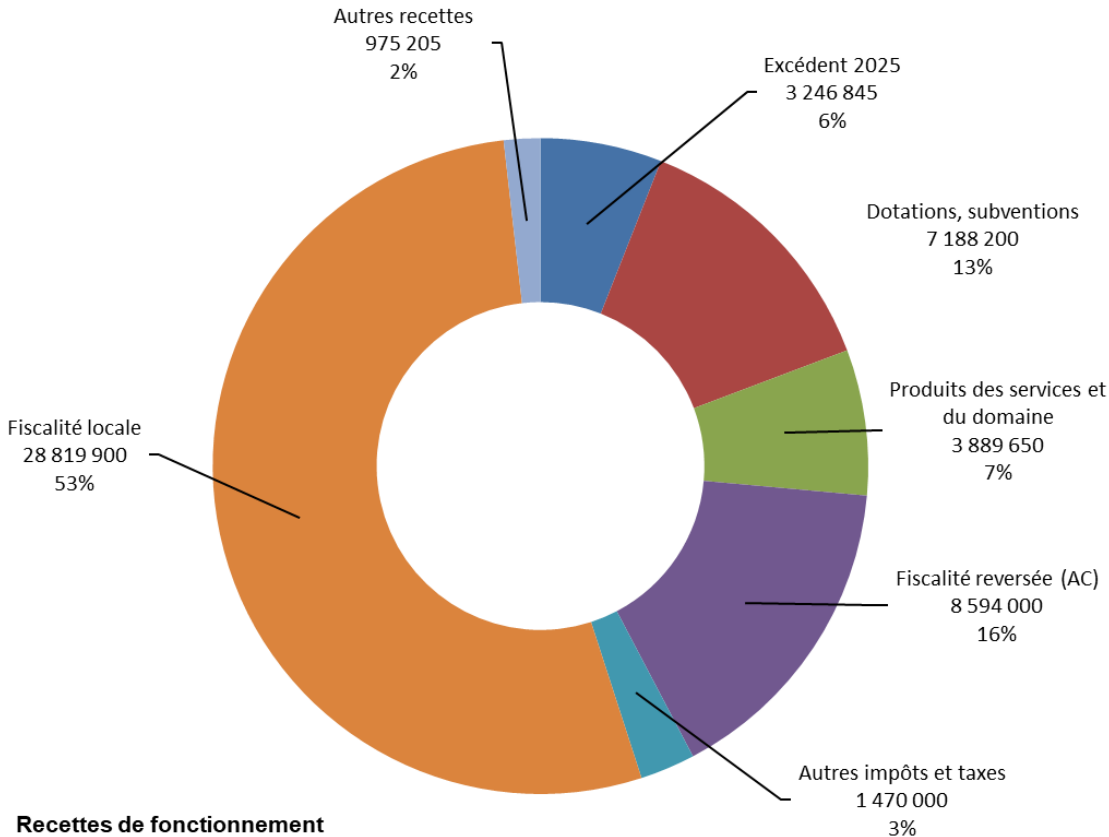
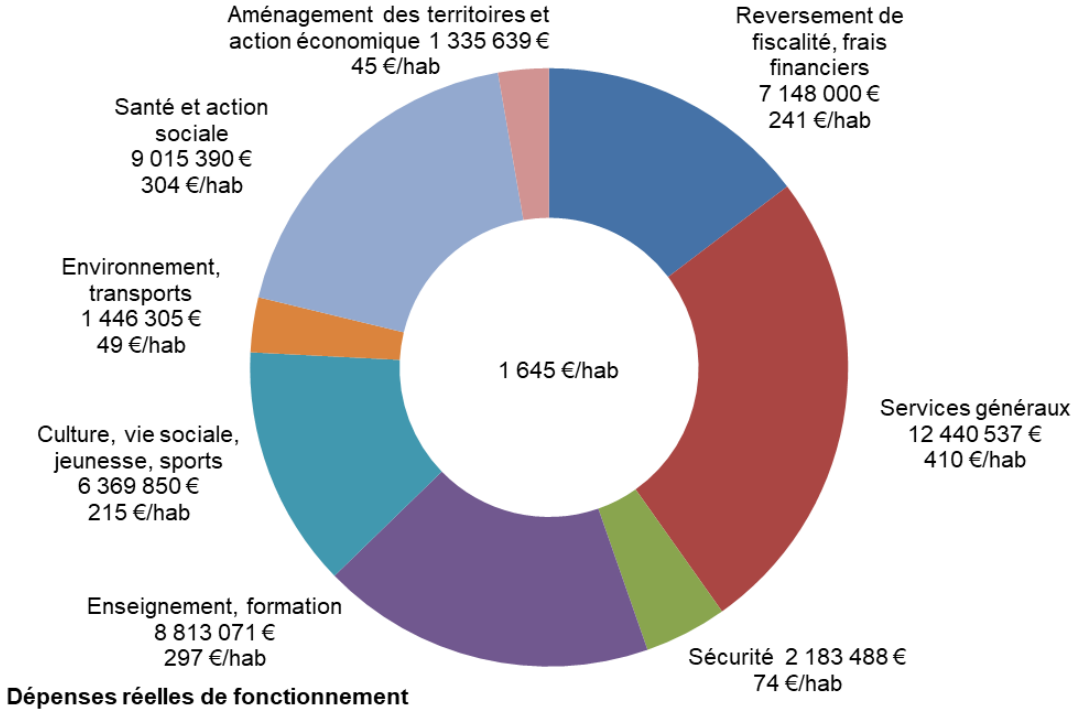
## B – Section de fonctionnement

Par rapport au budget primitif précédent, cette section présente les évolutions suivantes :

- Recettes totales . . . . . + 0,01 %
- Dépenses réelles de fonctionnement . . . . . - 1,70 %

Chapitres	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général	8 400 460,00	
012 – Charges de personnel	28 848 900,00	
014 – Atténuation de produits	200 000,00	
65 – Autres charges de gestion courante	10 927 520,00	
66 – Charges financières	350 000,00	
67 – Charges spécifiques	25 400,00	
023 et 042 – Opérations d'ordre	5 431 520,00	46 700,00
002 – Résultat de fonctionnement reporté		3 246 845,34
013 – Atténuation de charges		300 000,00
70 – Produits des services, du domaine		3 889 650,00
73 – Impôts et taxes		10 064 000,00
731 – Fiscalité locale		28 819 900,00
74 – Dotations et participations		7 188 200,00
75 – Autres produits de gestion courante		628 500,00
76 et 77 – Produits financiers et spécifiques		4,66
<b>Total</b>	<b>54 183 800,00</b>	<b>54 183 800,00</b>

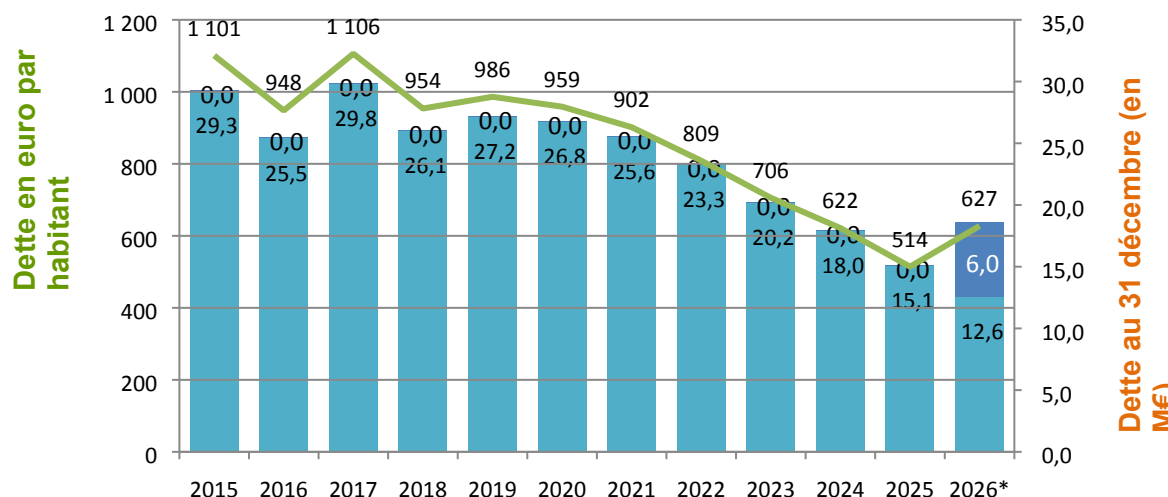
Par politique publique, la répartition en volume et en euro par habitant (la population 2026 est de 29 644 habitants – population légale 2023 entrée en vigueur au 1/1/2026) est la suivante :



Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- Le produit de la fiscalité directe locale ;
- L'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris (fiscalité reversée) ;
- La dotation globale de fonctionnement ;
- Les subventions et les produits des prestations municipales.

## C – Dette



2026\* : estimation

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'encours de la dette s'élève à 15,1 millions d'euros. 90 % de l'encours est en taux fixe et 10 % en taux variable. 100% de l'encours est classé en 1A, soit le niveau de risque le plus faible selon la charte de bonne conduite.

La capacité de désendettement, qui correspond à la dette au 31 décembre rapportée à l'épargne brute du compte administratif, s'établit à 2 ans et 11 mois.

## D – Taux d'imposition

La collectivité n'a pas voté d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2009.

Depuis 2021, le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales est remplacé par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et cela se concrétise par l'addition du taux de la TFPB communal (23,21%) et du taux de la TFPB départemental (13,75%) sans impact de fait pour les contribuables. Les taux sont les suivants :

- |  |         |
|--|---------|
| - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 24,36 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties          | 36,96 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties      | 49,44 % |

Par ailleurs, la revalorisation des bases en 2026 est de 1,008 en raison de la progression de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) entre novembre 2024 et novembre 2025.

## E – Effectifs de la collectivité et charges de personnel

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
Effectifs en ETP (équivalent temps plein)	585,44	587,44	567,14
Chapitre 012 – Charges de personnel	27 219 328,90	28 721 800,00	28 848 900

## F – Principaux ratios

	Valeur	Moyenne nationale de la strate *
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 645	1 387
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 717	1 600
3 Dépenses d'équipement brut / population	403	406
4 Encours de la dette / population	511	998
5 DGF / population	149	203
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	59,2 %	60,6 %
7 Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,9 %	93,1 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	23,49 %	25,4 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	29,7 %	62,4 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	4,2 %	12,0 %

\* dernière année connue 2024, source [www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2025](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2025)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

094-219400348-20260424-2026-25-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026